

**SAS L2M PROMOTION IMMOBILIERE**

464 ROUTE DE MONTJOLY

97354 REMIRE MONTJOLY

**Construction d'autres ouvrages de génie civil nca**

COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

• Expertise comptable • Conseil • Social, RH • Droit • Audit

*Leahyie Couffame*

Désignation de l'entreprise : <b>SAS L2M PROMOTION IMMOBILIERE</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>464 ROUTE DE MONTJOLY 97354 REMIRE MONTJOLY</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>						
Numéro SIRET * <b>8 9 7 4 0 0 0 9 9 0 0 0 1 5</b>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le <b>31122024</b>						
		N-1 <b>31122023</b>						
		Brut <b>1</b>	Amortissements, provisions <b>2</b>					
		Net <b>3</b>	Net <b>4</b>					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 138	AC	3 341	7 797	10 024
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AC			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	30 092	AU	14 460	15 632	21 795
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	19 000	CV	1 000	18 000	18 500
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH	2 575	BI		2 575	2 575		
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>62 805</b>	<b>BK</b>	<b>18 801</b>	<b>44 004</b>	<b>52 894</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BC				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	112	BW		112	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	71 728	BY		71 728	17 989
		Autres créances (3)	BZ	1 334 641	CA	6 746	1 327 895	485 163
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
Disponibilités		CF	289	CG		289	96 549	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	3 010	CI		3 010	5 942	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>1 409 780</b>	<b>CK</b>	<b>6 746</b>	<b>1 403 034</b>	<b>605 643</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		<b>CC</b>	<b>1 472 585</b>	<b>1A</b>	<b>25 547</b>	<b>1 447 038</b>	<b>658 538</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	2 575	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise		SAS L2M PROMOTION IMMOBILIERE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....1.500..... )	DA	1 500	1 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	(290 508)	(147 711)	
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>362 014</b>	<b>(142 797)</b>	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>73 006</b>	<b>(289 008)</b>	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	1 017 815	370 865	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	316 468	538 484	
	Dettes fiscales et sociales	DY	29 462	25 207	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 000	1 000	
	Autres dettes	EA	9 286	8 700	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		3 291	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>1 374 032</b>	<b>947 546</b>		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>1 447 038</b>	<b>658 538</b>		
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 374 032	947 546	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

# L'ANNEXE DE VOS COMPTES ANNUELS

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, des règlements relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général (PCG 2005) et du règlement de l'ANC N°2016-07 du 4 Novembre 2016, applicables à la clôture de l'exercice, et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 447 038 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 110 896 euros** et un total **charges de 748 882 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 362 014 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.  
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur

## Règles et Méthodes Comptables

brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	11 138				11 138
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>11 138</b>				<b>11 138</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport	20 085				20 085
	Matériel de bureau, mobilier	8 917		1 090		10 007
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>29 002</b>		<b>1 090</b>		<b>30 092</b>
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	18 500		500		19 000
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	2 575				2 575
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>21 075</b>		<b>500</b>		<b>21 575</b>
<b>TOTAL</b>	<b>61 215</b>		<b>1 590</b>		<b>62 805</b>	

--	--	--	--	--	--	--

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles	1 114	2 228	3 341
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 114</b>	<b>2 228</b>	<b>3 341</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport	5 454	5 021	10 475
	Matériel de bureau, mobilier	1 754	2 231	3 985
	Emballages récupérables et divers			
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>7 207</b>	<b>7 253</b>	<b>14 460</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 321</b>	<b>9 480</b>	<b>17 801</b>	

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Capital social

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 500,00	1,0000	1 500,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>	<b>1 500,00</b>	<b>1,0000</b>	<b>1 500,00</b>

## Intégration fiscale

### INTEGRATION FISCALE

La société L2M PROMOTION IMMOBILIERE fait partie du Groupe constitué par la société HOLDING L2M en application des articles 223 A et suivants du CGI.

Ces deux sociétés ont décidé de conclure une convention d'intégration fiscale et de lui faire prendre effet au 1er janvier 2022.

### FILIALES ENTRANT DANS LE PERIMETRE D'INTEGRATION FISCALE AU 01/01/2022 :

#### **HOLDING L2M**

Société par Actions simplifiée au capital de 1.500 euros  
Ayant son siège 464, route de Montjoly 97354 REMIRE-MONTJOLY  
Immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 892 610 601

Société Mère

#### **L2M PROMOTION IMMOBILIERE**

Société par Actions simplifiée au capital de 1.500 euros  
Ayant son siège 464, route de Montjoly 97354 REMIRE-MONTJOLY  
Immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 897 400 099

% de détention directe par la société mère : 100%

#### **L2M FONCIERE**

Société par Actions simplifiée au capital de 1.500 euros  
Ayant son siège 464, route de Montjoly 97354 REMIRE-MONTJOLY  
Immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 898 277 710

% de détention directe par la société mère : 100%

#### **LE CLOS SAINT JEAN**

Société par Actions simplifiée au capital de 2.500 euros  
Ayant son siège 464, route de Montjoly 97354 REMIRE-MONTJOLY  
Immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 887 997 765

% de détention indirecte par la société mère : 100%

#### **CITE D'AFFAIRES**

Société par Actions simplifiée au capital de 1.000 euros  
Ayant son siège 464, route de Montjoly 97354 REMIRE-MONTJOLY  
Immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 899 282 602

% de détention indirecte par la société mère : 100%

## Intégration fiscale

### **MALGASH**

Société par Actions simplifiée au capital de 1.000 euros  
Ayant son siège 464, route de Montjoly 97354 REMIRE-MONTJOLY  
Immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 905 021 028

% de détention indirecte par la société mère : 100%

### **LES RIVES D'HIBISCUS**

Société par Actions simplifiée au capital de 3.000 euros  
Ayant son siège 464, route de Montjoly 97354 REMIRE-MONTJOLY  
Immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 890 351 182

% de détention indirecte par la société mère : 100%

### **LES HAUTS DE ROROTA**

Société par Actions simplifiée au capital de 1.000 euros  
Ayant son siège 464, route de Montjoly 97354 REMIRE-MONTJOLY  
Immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 901 155 549

% de détention indirecte par la société mère : 100%

### **BLERALD**

Société par Actions simplifiée au capital de 1.000 euros  
Ayant son siège 464, route de Montjoly 97354 REMIRE-MONTJOLY  
Immatriculée au RCS De CAYENNE sous le numéro 907 474 266

% de détention indirecte par la société mère : 100%

### **DUZANNE**

Société par Actions simplifiée au capital de 1.000 euros  
Ayant son siège 464, route de Montjoly 97354 REMIRE-MONTJOLY  
Immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 908 560 642

% de détention indirecte par la société mère : 100%

### **2 VILLAS LA COLLINE**

Société par Actions simplifiée au capital de 1.000 euros  
Ayant son siège 464, route de Montjoly 97354 REMIRE-MONTJOLY  
Immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 901 154 898

% de détention indirecte par la société mère : 100%

## Intégration fiscale

### **CLOS SAINT JEAN**

Société Civile au capital de 1.000 euros

Ayant son siège 464, route de Montjoly 97354 REMIRE-MONTJOLY

Immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 893 531 012

% de détention indirecte par la société mère : 100%

### **LA VIGIE DU ROBERT**

Société Civile immobilière au capital de 1.500 euros

Ayant son siège 464, route de Montjoly 97354 REMIRE-MONTJOLY

Immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 900 615 592

% de détention indirecte par la société mère : 100%

## Intégration fiscale

### FILIALES ENTRANT DANS LE PERIMETRE D'INTEGRATION FISCALE AU 01/01/2023 :

**FREDERICK (anciennement SNSM)**

Société par Actions simplifiée au capital de 1.000 euros  
Ayant son siège 6 rue Comtesse de Carbonnières 29200 BREST  
Immatriculée au RCS de BREST sous le numéro 918 842 246

% de détention indirecte par la société mère : 100%

**DEPOT BALATA**

Société par Actions simplifiée au capital de 1.000 euros  
Ayant son siège 40 Chemin Constant Chlore, Entrée 5, 97354 REMIRE-MONTJOLY  
Immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 922 215 306

% de détention indirecte par la société mère : 100%

**L2M PI 2**

Société par Actions simplifiée au capital de 1.000 euros  
Ayant son siège Espace Guyanamazon local n°5, 40 chemin Chlore 97354 REMIRE-MONTJOLY  
Immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 919 531 616

% de détention indirecte par la société mère : 100%

**LES ROSES**

Société par Actions simplifiée au capital de 1.000 euros  
Ayant son siège Espace Guyanamazon local n°5, 40 chemin Chlore 97354 REMIRE-MONTJOLY  
Immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 915 403 570

% de détention indirecte par la société mère : 100%

**L2M FONCIERE 2**

Société par Actions simplifiée au capital de 1.000 euros  
Ayant son siège Espace Guyanamazon local n°5, 40 chemin Chlore 97354 REMIRE-MONTJOLY  
Immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 915 403 422

% de détention indirecte par la société mère : 100%

**LES JARDINS DE SAINT JEAN**

Société par Actions simplifiée au capital de 1.000 euros  
Ayant son siège Espace Guyanamazon local n°5, 40 chemin Chlore 97354 REMIRE-MONTJOLY  
Immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 914 187 042

% de détention indirecte par la société mère : 100%

**SCI DU QUAI**

Société par Actions simplifiée au capital de 1.000 euros  
Ayant son siège 6 rue Comtesse Carbonnières 29200 BREST  
Immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 890 060 528

% de détention indirecte par la société mère : 100%

# Intégration fiscale

## Principes intégration fiscale

Le régime d'intégration fiscale des sociétés de groupe (CGI Art. 233A et suivants) a été appliqué pour l'exercice.

Les principes suivants ont été retenus :

- 1 - Chaque filiale a constaté sa charge d'impôt comme si elle ne faisait pas partie du groupe, en tenant compte de ses déficits. L'intégration fiscale n'a donc généré aucune différence d'impôt au niveau des filiales ;
- 2 - La société mère a enregistré dans ses charges ou dans ses produits, la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales ;
- 3 - La prise en charge par la société mère, de l'impôt sur les sociétés dû sur le résultat et la plus-value d'ensemble, a fait naître à son profit une créance égale à l'impôt qui serait dû par la filiale si elle n'était pas membre du groupe ;
- 4 - En cas de déficit d'une des filiales pendant la période d'intégration fiscale, la société mère pourra consentir par ailleurs à sa filiale une avance sans intérêts dont le montant ne pourra excéder celui de l'économie d'impôts résultant de l'utilisation du déficit. Si la filiale redevient bénéficiaire, l'avance consentie sera immédiatement remboursable ;
- 5 - En cas de sortie du groupe ou de non renouvellement de l'option, la société mère sera seule tenue au paiement des impositions et de toutes autres charges éventuelles.

## Filiales et participations

	31/12/2024	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés</b>				
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>				
SAS LE CLOS DE SAINT JEAN		35 356	100,00	(10 125)
SAS L2M PI 2		(14 828)	100,00	(8 344)
SAS DEPOT BALATA		(7 952)	100,00	(3 791)
SAS 2 VILLAS LA COLLINE		(5 115)	100,00	13 656
SAS DUZANNE		20 094	100,00	28 565
SAS BLERALD		(15 473)	100,00	(6 374)
SAS LES HAUTS DE ROROT A		(45 761)	100,00	(11 694)
SAS CITE DAFFAIRES		97 404	100,00	112 122
SAS MALGASH		4 057	100,00	13 187
FREDERICK		(29 788)	100,00	(4 731)
SAS LES RIVES DHIBISCUS		132 844	100,00	(21 135)
SAS L2M PI 1		(14 283)	75,00	(5 672)
SAS 4G		(12 036)	75,00	(6 156)
SAS LES 4 CHEMINS		(30 061)	66,67	(29 063)
SAS VIDAL		(14 311)	66,67	(8 131)
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>				
SC AVEN		(24 891)	50,00	(9 996)
SARL LVDLP			50,00	
<b>B. Renseignements globaux</b>				
<b>1. Filiales non reprises en A.</b>				
a) françaises				
b) étrangères				
<b>2. Participations non reprises en A.</b>				
a) françaises				
b) étrangères				



**L2M PROMOTION IMMOBILIERE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 500 euros**  
**Siège social : 40, Chemin Constant Chlore, Entrée 5,**  
**97354 REMIRE MONTJOLY**  
**897 400 099 RCS CAYENNE**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 30 juin 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 362 014 euros de la manière suivante :

➤ <b>A l'absorption des pertes antérieures</b> .....	290 508 euros
	-----
Solde .....	71 506 euros
➤ <b>A la réserve légale</b> .....	150 euros
	-----
Solde .....	71 356 euros
➤ <b>A titre de dividende global à l'Associée Unique</b> .....	71 356,07 euros
Soit 47,57 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 71 356,07 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associée Unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme  
La Présidente  
HOLDING JPS  
Représentée par M. Jean-Philippe LE  
MOIGNE

